



Résolution 2022-05 -R01

Conférence Chances Égales SEI Régionale

Attendu que la conférence des Chances Égales du SEI région de l'est se déroulera virtuellement du 13 juin au 16 juin 2022.

Attendu que le mode virtuel offre une possibilité d'inclusion et d'offrir une plus grande participation à moindre coût.

Attendu que le SEI National défraie les pertes de salaires pour deux participants.

Attendu que la section locale 10005 dispose d'un budget destiné aux fins de telles conférences et formations pour un montant de 2 000 \$.

Il est résolu de permettre la participation de deux (2) membres de l'exécutif.

Qu'il soit de plus résolu de permettre à un membre de la section locale 10005 d'y assister. Un avis d'intérêt sera envoyé à l'ensemble des membres par courriel. Après quoi, un choix sera effectué, par l'exécutif, parmi l'ensemble des candidatures reçues.

Qu'il soit de plus résolu que la section locale 10005 défraie la perte de salaire pour le troisième participant à la conférence.

Proposé par Marie-Eve Gélinas

Secondé par Sabrina Williams

Adopté le : 16 mai 2022

Jocelyn Boulanger

Secrétaire SEI 10005